

Repenser le développement durable : en quête d'un agenda mondial transformationnel en 2015



*Audition parlementaire annuelle
Siège des Nations Unies
Salle du Conseil Économique et Social
Bâtiment du Secrétariat
14-15 novembre 2013*

Programme

Séance I	14 nov.	9 h.30 – 13 h.30
Ouverture officielle: le programme de développement pour l'après-2015		9 h.30 – 10 h.00
<i>Parole de bienvenue des dirigeants : ONU et UIP</i>	S.E. M. John Ashe, Président de l'Assemblée générale	
	S.E. M. Néstor Osorio, Président du Conseil économique et social de l'ONU	
	S.E. Abdelwahad Radi, Président de l'Union interparlementaire	
Un nouveau modèle économique pour le développement durable : sur la voie du bien-être		10 h.00 – 13 h.30
<p><i>Tous les débats se dérouleront sous forme d'interviews. Il n'y aura pas d'exposé. Après une première série d'échanges entre les experts, le modérateur donnera la parole à l'auditoire qui pourra poser des questions.</i></p> <p><i>Documentation :</i></p> <p><i>Communiqué de Quito (128^{ème} Assemblée de l'UIP)</i></p> <p><i>Harmonie avec la nature (Rapport du Secrétaire général de l'ONU)</i></p> <p><i>Prosperité sans croissance (Tim Jackson, Université du Surrey)</i></p> <p><i>Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable (Groupe de personnalités</i></p>	<p>Si l'éradication de la pauvreté doit demeurer l'objectif central du programme de développement pour l'après-2015, il importe également de répondre aux problèmes urgents pour assurer la pérennité de la planète, avec une implication sans faille des pays développés et des pays en développement. C'est pourquoi l'ONU travaille à l'élaboration d'une nouvelle série d'objectifs de développement durable (ODD) universels. C'est la planète tout entière qui est engagée sur une mauvaise voie : des écosystèmes vitaux subissent des dégâts qui pourraient bien être irréversibles; les inégalités vont croissant; et les économies sont de plus en plus exposées aux crises. Les efforts qui ont été déployés pour faire en sorte que développement économique ne rime plus avec dégradation de l'environnement et dont on attendait tant se sont révélés vains.</p> <p>A l'ONU, comme à l'UIP, il est de plus en plus largement admis qu'il est nécessaire de centrer plus clairement les politiques de développement durable sur le <i>bien-être de l'humanité</i>, en tenant compte du fait qu'hommes et femmes n'ont pas la même condition et ne disposent pas des mêmes chances. Les débats récents sur « l'harmonie avec la nature », sur la nécessité de mesurer les progrès autrement qu'à l'aune du produit intérieur brut (PIB), ou encore sur l'économie verte, entre autres, nous orientent dans une nouvelle direction. Néanmoins, pour la plupart des dirigeants, en particulier dans les pays développés, ces approches continuent à être fondamentalement régies par un modèle d'augmentation constante du niveau de consommation destiné à alimenter le moteur économique.</p> <p>En vérité, le bonheur et la satisfaction ne nécessitent pas des niveaux de consommation toujours plus élevés. Les efforts visant à rendre l'économie plus verte par une plus grande efficacité n'aboutiront à rien tant que l'on n'aura pas repensé la notion même de croissance – pas uniquement en termes matériels, mais en termes de temps libre, d'éducation, de santé, de qualité de</p>	

<i>de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, mai 2013)</i>	<p>l'environnement et d'acquis sociaux. Dans les pays en développement, où la croissance matérielle est une nécessité urgente, c'est le même modèle de consommation à tous crins qui guide la pensée économique, ouvrant la voie à de nouveaux problèmes. Se posent donc les questions suivantes : comment concevoir un nouveau modèle économique pour le bien-être, dans les limites de ce que la planète est en mesure de donner ? Quelles sont les mesures requises au niveau stratégique pour s'acheminer dans cette direction ? Et comment rendre compte de cette prise de conscience dans les futurs ODD ?</p>
	<p>Discours principal : Le dilemme de la croissance <i>Professeur Tim Jackson, auteur de l'ouvrage "Prospérité sans croissance"</i></p>
	<p>Questions principales</p>
	<p>Quelle est la relation entre croissance économique et bien-être et en quoi diffère-t-elle entre pays développés et pays en développement ?</p>
	<p>Quelle modification faut-il apporter aux modèles de production et de consommation pour favoriser le bien-être dans les pays développés et en développement ?</p>
	<p>Quelles sont les politiques nécessaires pour une transition douce vers une économie à faible croissance de nature à améliorer le bien-être de tous, hommes et femmes ?</p>
	<p>Quels sont les indicateurs valables de bien-être, ou quels indicateurs pourrait-on concevoir pour mesurer la réalisation des ODD ?</p>
	<p>Personnalités invitées</p>
	<p>Ambassadeur Macharia Kamau, Représentant permanent du Kenya auprès des Nations Unies, co-Président du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les objectifs de développement durable</p>
	<p>Ambassadeur Ib Petersen, Représentant permanent du Danemark auprès des Nations Unies</p>
	<p>Mme Ximena Del Rocio Peña Pacheco, membre de la Commission de l'économie et de la politique fiscale de l'Assemblée nationale équatorienne</p>
	<p>Mme Petra Bayr, Présidente de la Sous-Commission de la coopération au service du développement du Conseil national autrichien</p>
	<p>Prof. Tim Jackson, Université du Surrey</p>
	<p>Modérateur : Andrew Revkin, journaliste et écrivain</p>

Séance II	14 nov.	15 heures – 17 h.30
L'égalité hommes-femmes, pilier du développement – formulation d'un nouvel objectif		
<p><i>Documentation :</i></p> <p><i>A Transformative Stand-alone Goal on Achieving Gender Equality, Women's rights and Women's empowerment: Imperatives and Key Components (ONU Femmes, juin 2013); voir Goal 2, pp. 34-35 [en anglais seulement]</i></p> <p><i>Pour un nouveau partenariat mondial : vers</i></p>	<p>Le débat sur le rôle de l'égalité des sexes dans le programme de développement pour l'après-2015 montre qu'il existe une possibilité de « transformation », de changement profond.</p> <p>L'égalité des sexes est souhaitable non seulement pour les femmes, mais pour la société tout entière. De même, il est nécessaire d'intégrer le genre dans l'ensemble du programme de développement pour avancer sur d'autres sujets tels que la réduction de la pauvreté, le développement économique et la bonne gouvernance.</p> <p>Les OMD relatifs à l'égalité des sexes, principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé, n'ont pas permis de remédier aux causes structurelles des inégalités entre hommes et femmes, telles que la violence faite aux femmes,</p>	

l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable (Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, mai 2013)

Gender Equality, Women's Rights and Women's Priorities: Recommendations for the proposed Sustainable Development Goals (SDGs) and the Post-2015 Development Agenda (Women's Major Group) [en anglais seulement]

le fait que les femmes ne sont pas rémunérées pour s'occuper de leur famille, qu'elles ne sont pas suffisamment maîtresses de leurs biens ou ont difficilement accès à la propriété, et l'inégalité entre hommes et femmes aux postes de décisions dans le privé et le public. Parallèlement, les avancées réalisées sur d'autres OMD n'ont pas nécessairement profité à l'égalité des sexes, aux droits des femmes ou encore à leur émancipation, qui sont les trois dimensions, interdépendantes, du problème. Comme beaucoup l'ont fait remarquer, la vie des femmes ne sera meilleure que si l'on met fin aux discriminations dont elles font l'objet en modifiant les relations entre hommes et femmes.

Qu'avons-nous appris avec les OMD ?

L'intégration du genre dans les futurs ODD ne doit pas être purement rhétorique. Il convient de repenser les analyses, les règles de base et autres objectifs en tenant compte des difficultés, du potentiel et des aspirations des hommes et des femmes, qui sont aussi semblables que différents. Il faut en outre définir des cibles précises en matière d'égalité des sexes. C'est seulement lorsque cela sera fait que les objectifs de développement durable incarneront vraiment un agenda transformationnel.

Il est en outre une leçon capitale à retenir : il faut une approche plus cohérente qui vise les causes des inégalités entre hommes et femmes pour réaliser les engagements internationaux pris de longue date d'améliorer la vie des femmes dans le monde entier - et pas uniquement dans les pays en développement. De la Déclaration et du Programme d'action de Beijing qui ont marqué un grand pas en avant en 1995 à la Conférence Rio+20 de l'année dernière, l'égalité des sexes a occupé une place de premier plan dans l'agenda mondial du développement durable. Pourtant, les progrès ne sont pas à la hauteur des attentes.

Compte tenu de tout ce qui précède, le Groupe de haut niveau chargé de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 a recommandé de définir un objectif à part entière assorti de cibles plus conséquentes, et d'intégrer une perspective-genre dans tous les autres objectifs. ONU Femmes appelle à définir un objectif distinct et complet beaucoup plus ambitieux que les OMD et par lequel les Etats s'engagent à adopter des politiques tournées vers l'avenir pour briser les structures mêmes de la discrimination. Un objectif global et distinct assorti de toute une gamme de cibles et d'indicateurs permettra de garantir un suivi rigoureux des progrès et une reddition de comptes quant aux résultats, qui profiteront directement aux femmes. En quoi devra consister cet objectif global ?

Questions principales

Quels sont les liens entre égalité des sexes et développement durable ?

Comment faire en sorte que l'égalité des sexes soit intégrée à l'ensemble des ODD ?

Quelles devraient-êtré les cibles si un objectif à part entière était adopté sur ce point ?

Que font parlements et parlementaires pour contribuer à la définition d'un objectif distinct apportant vraiment quelque chose de nouveau ?

Personnalités invitées

Ambassadrice Gréta Gunnarsdóttir, Représentante permanente de l'Islande auprès des Nations Unies

Ambassadeur George Wilfred Talbot, Représentant permanent du Guyana auprès des Nations Unies

Mme Gabriela Montaña, Présidente du Sénat bolivien

Mme Farkunda Zahra Naderi, membre de la Commission de la condition féminine de la Chambre des Représentants afghane
M. John Hendra, Sous-Secrétaire général, Directeur exécutif adjoint chargé de la politique et des programmes à ONU Femmes
<i>Modératrice</i> : Michelle Goldberg, journaliste, <i>The Nation</i>

Réception (parlementaires et ambassadeurs seulement)

18 h.00 – 20 h.00

Bureau de l'UIP, Uganda House, 336 East 45^{ème} rue (10^{ème} étage)

Séance III

15 nov.

10 h.00 – 13 h.00

La « Gouvernance démocratique » pour le développement durable : quelle place dans les nouveaux objectifs ?

Documentation:

Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable (Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, mai 2013); voir Objectif 10, pp. 54-55

Communication de l'UIP au Groupe de haut niveau (Monrovia, Libéria, janvier 2013)

Enquête parlementaire sur la gouvernance démocratique (128^{ème} Assemblée de l'UIP, Quito, avril 2013)

Enquête en ligne My World (Campagne des Nations Unies pour le millénaire)

La gouvernance démocratique s'articule autour des principes de participation, de transparence et de reddition de comptes, ainsi que de systèmes fonctionnels permettant de mettre en œuvre ces principes.

La gouvernance démocratique est une fin en soi. Le droit de participer n'est pas un plus, mais un droit de fait et un élément essentiel du bien-être. Même l'opulence ne saurait garantir un développement humain complet si les citoyens – hommes et femmes – n'ont pas le droit de s'exprimer et s'ils sont tenus à l'écart des décisions. Ce qui se dit ou se fait en leur nom, à tous les échelons de l'Etat ou de l'administration publique doit pouvoir être examiné, de façon que les citoyens puissent avoir la certitude que leurs institutions travaillent au bien commun.

La gouvernance démocratique est aussi un élément du développement durable dans la mesure où l'identité des décideurs et la manière dont ils prennent leurs décisions peuvent avoir une très grande incidence sur ce qui en résulte. Par exemple, le fait que les femmes soient défavorisées dans pratiquement tous les aspects de la vie tient en grande partie à ce que pratiquement partout les décisions sont toujours entre les mains des hommes. En effet, en cette nouvelle ère d'inégalités, où le pouvoir et les richesses appartiennent à un nombre de plus en plus restreint de privilégiés, il faudra réformer en profondeur les secteurs public et privé pour amener un changement réel dans les domaines économique, social et environnemental, qui sont les trois piliers du développement durable.

En début d'année, le Groupe de personnalités de haut niveau chargé par le Secrétaire général de l'ONU du programme de développement pour l'après-2015 a recommandé d'élaborer un objectif à part entière sur la gouvernance (l'objectif 10) pour compléter la nouvelle série d'ODD et faire ainsi avancer l'ensemble du programme de développement. L'UIP souscrit pleinement à ce point de vue. Elle note toutefois une résistance considérable parmi les décideurs à insérer dans le nouveau programme de développement des engagements forts en matière de gouvernance, sachant par ailleurs que la nature même de ces engagements continue à alimenter des débats houleux. La question est donc de savoir quel est l'objectif visé et comment y apporter une réponse valable et équitable.

Discours principal : Considérations politiques et « gouvernance démocratique »

Mme Gunilla Carlsson, ancienne membre du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 et ancienne Ministre de la Coopération en matière de développement (Suède)

<i>Questions principales</i>	
Quels sont les problèmes les plus importants en matière de gouvernance et dans les pays développés, et dans les pays en développement ?	
En quoi les principes fondamentaux de la gouvernance démocratique – participation, transparence et reddition de comptes – contribuent-ils au développement durable ?	
Que peuvent faire les parlements pour contribuer à ce que ces principes donnent-lieu à des mesures concrètes ?	
Quelles relations existe-t-il entre les enjeux nationaux et internationaux en matière de gouvernance ?	
Comment créer un consensus autour de l'inclusion de la gouvernance démocratique dans l'agenda mondial ?	
<i>Personnalités invitées</i>	
M. Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général de l'ONU	
Ambassadeur Paul Seger, Représentant permanent de la Suisse auprès des Nations Unies	
Ambassadeur Eduardo Ulibari, Représentant permanent du Costa Rica auprès des Nations Unies	
Mme Anne Makinda, Présidente de l'Assemblée nationale de la République-Unie de Tanzanie	
Sénateur Aitzaz Ahsan (Pakistan)	
Mme Gunilla Carlsson, ancienne membre du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 et ancienne Ministre de la Coopération en matière de développement (Suède)	
<i>Modérateur</i> : Nermeen Shaikh, Productrice, Democracy Now!	

Séance IV		15 nov.	14 h.30 – 17 h.30
Les parlements et le programme de l'après-2015 : se préparer à agir			14 h.30 – 17 h.00
<p><i>Documentation :</i></p> <p><i>Une vie de dignité pour tous : accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 (Rapport du Secrétaire général)</i></p> <p><i>Review of the institutional structure and processes related to the MDGs in the Parliament of Nigeria – Etude de cas de l'UIP (octobre 2012)[en anglais seulement]</i></p> <p>Note: Un formulaire</p>	<p>Il est important/utile d'associer les parlements à l'élaboration des agendas internationaux, tels que celui qui verra le jour en 2015, suffisamment tôt, pour créer une adhésion politique forte dans les pays. Mais le rôle des parlements est encore plus grand au stade de la mise en œuvre, car sa participation garantit des résultats positifs en ce sens qu'elle favorise le débat et permet de demander des comptes aux gouvernements. A l'échelon national, les parlements sont responsables au premier chef de la législation et notamment de la loi de finances, sans laquelle aucun engagement mondial ne peut donner lieu à une action concrète.</p> <p>Pourtant, comme le montre l'expérience des OMD, le suivi des objectifs de développement durable par les parlements ne va pas de soi et s'accompagne de son propre lot de difficultés. Au plan institutionnel, l'un des problèmes est que nombre de parlements ne disposent pas des moyens requis pour mener un examen coordonné et cohérent des politiques. La création de commissions ou de groupes parlementaires spécialisés dans les ODD, comme certains parlements l'ont fait pour les OMD, peut être une solution, mais n'est pas non plus une garantie de réussite si les contours de ces organes (mandat, composition, autorité, moyens, etc.) ne sont pas suffisamment étudiés. En outre, les canaux permettant aux citoyens d'intervenir dans ces structures et dans l'élaboration des politiques en général ont besoin d'être affinés.</p>		

<p>d'évaluation sera distribué durant cette séance. Les participants sont invités à le remplir et à le déposer sur leur pupitre, où des collaborateurs de l'UIP le récupéreront.</p>	<p>Un autre problème se pose en ce qui concerne l'élaboration et la supervision des stratégies nationales de développement durable. C'est en effet un domaine dans lequel le Parlement est souvent contourné ou dans lequel il n'a pas des mécanismes de contrôle suffisants. Si les stratégies nationales de développement sont de plus en plus répandues, dans bien des cas, elles ne répondent pas aux engagements internationaux, ne sont pas assorties d'objectifs mesurables et ne donnent pas lieu à des consultations dignes de ce nom avec toutes les parties prenantes.</p> <p>La reddition de comptes, à l'échelon mondial, sur la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable, est un processus auquel les parlements peuvent et doivent prendre part, dans un esprit de transparence. Les nouveaux mécanismes du Conseil économique et social, ainsi que le nouveau forum politique de haut niveau sur le développement durable, structure hybride de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Comment les parlements peuvent-ils se positionner dans cette nouvelle architecture et que peuvent-ils faire pour améliorer les processus nationaux où ils ont déjà un rôle important à jouer ?</p> <p><i>Questions principales</i></p> <p>Comment regrouper les trois piliers du développement durable en une approche globale et cohérente pour l'élaboration des politiques ?</p> <p>Comment améliorer l'élaboration et le suivi des stratégies de développement durable ?</p> <p>Comment renforcer et entretenir la volonté politique pour une action vigoureuse en faveur du développement durable ?</p> <p>En s'appuyant sur les enseignements tirés des OMD, comment les parlements peuvent-ils contribuer, à l'échelon mondial, à la surveillance et à la transparence du nouveau programme de développement et aux ODD correspondants ?</p> <p><i>Personnalités invitées</i></p> <p>Ambassadeur Martin Sajdik, Représentant permanent de l'Autriche auprès des Nations Unies et Vice-Président du Conseil économique et social</p> <p>M. Olav Kjørven, Sous-Secrétaire général et Directeur du Bureau des politiques de développement au PNUD</p> <p>Mme Shirin Sharmin Chaudhury, Présidente du Parlement du Bangladesh</p> <p>Sénatrice Fauzaya Talhaoui, Présidente du Groupe de travail "Coopération au Développement - Post 2015 ODM" du Sénat belge</p> <p>M. Alhassan Ado Garba, parlementaire nigérian, Président de la Commission des OMD et Président du Réseau africain de parlementaires sur les OMD</p> <p><i>Modérateur:</i> Anders B. Johnsson, Secrétaire général de l'Union interparlementaire</p>
<p>Allocution finale</p>	<p>17 h.00 – 17 h.30</p>
<p>S.E. M. Abdelwahad Radi, Président de l'Union interparlementaire</p>	